



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## associations de lutte contre l'alcoolisme

Question écrite n° 94052

### Texte de la question

Mme Marie-Françoise Clergeau souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les moyens financiers alloués aux associations oeuvrant dans le domaine de la prévention de l'alcoolisme. Celles-ci s'alarment, en effet, de la faiblesse de leur budget en matière de formation des bénévoles. Or, si l'on s'accorde pour affirmer que 10 % des décès en France sont dus à l'alcool, et que pour lutter contre ce problème de santé publique le travail des associations est déterminant, du fait de leur connaissance, de leur expérience et de leur proximité sur le terrain, la pérennité de cette action est liée à la formation de nouveaux bénévoles. Elle lui demande quelles dispositions son ministère entend prendre pour redonner à ces structures les moyens financiers de poursuivre leur action et de la pérenniser.

### Texte de la réponse

Des dispositions législatives de la loi de finances pour 2006 ont transféré une partie des crédits du programme « Santé publique et prévention » de la direction générale de la santé vers le programme Drogue et toxicomanie géré par la Mission de lutte contre les drogues et la toxicomanie (MILDT). Depuis l'adoption de ces mesures, les possibilités de financement des associations d'entraide relèvent uniquement du programme Drogues et toxicomanie, dont le responsable, le président de la MILDT, est le seul à même d'accorder une subvention. Le président de l'association Alcool assistance - La Croix d'Or a été reçu par le conseiller en charge des questions médicales relatives à la consommation d'alcool et la direction générale de la santé le 25 janvier 2006. Cet entretien a permis d'expliquer les enjeux de la nouvelle situation et de faire le point sur le programme d'action de l'association pour 2006. Particulièrement attentif à l'action très positive que mènent ces associations et afin de les soutenir dans leurs démarches, le ministre de la santé et des solidarités est intervenu auprès du président de la MILDT pour qu'il prenne en compte leurs sollicitations.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Françoise Clergeau](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94052

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé et solidarités

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 mai 2006, page 4874

**Réponse publiée le :** 17 octobre 2006, page 10915